

R483 Grues mobiles cat A, B - AUTORISATION DE CONDUITE

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les règles générales et principes d'une conduite d'une grue mobile en Sécurité,
- Savoir maîtriser la conduite d'une grue mobile de la catégorie visée au vu d'une délivrance d'une autorisation de conduite/CACES.

Personnes concernées et prérequis :

Personnes concernées : Toute personne affectée à la conduite d'une grue mobile.

Prérequis des participants :

- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Avoir des aptitudes de conduite d'une grue mobile.
- Savoir lire et écrire (notamment pour les livrets d'entretiens).
- Avoir le sens des responsabilités.

(Les prérequis seront vérifiés à chaque début de session par le formateur. En cas de non-conformité, le formateur aura la possibilité de refuser le stagiaire).

Intervenant :

Formateur spécialisé et expérimenté dans la conduite et la manipulation d'une grue mobile.

Informations pratiques :

- Nombre de participant maximal : Groupe de 6 stagiaires maximum.
- Durée : 7 heures, soit 1 jour(s).
- Nature de l'action : intra-entreprise ou inter-entreprise.
- Dates : Formation en présentiel, selon dates définies dans l'offre de prix et convention de formation.

Pédagogie :

- Méthodes pédagogiques et techniques : Pédagogie active basée essentiellement sur des apports théoriques et mises en situations pratiques sur les grues mobiles concernées. Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique. Matériels pédagogiques et techniques : Salle de formation avec vidéoprojecteur & PC (théorie), grue mobile à jour de ses contrôles (pratique). En cas de matériel non conforme, le formateur refusera de réaliser la partie pratique.

⇒ *Suivi et sanction : feuille de présence, attestation de présence à une action de formation, bilan de formation donnant un avis sur la délivrance d'une autorisation de conduite, remise d'un livret mémo de formation aux stagiaires.*

Appréciation atteinte des objectifs/acquisition des compétences : test théoriques et pratiques, conforme à la recommandation R483 de la CNAM ou équivalent, bilan de formation.

Mesure de la qualité globale de la formation par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud.

CONTENU DE LA FORMATION

Les Contenus de Formation sont personnalisés aux spécificités des différentes catégories de grue mobile.

REGLEMENTATION ET TEXTES DE LA SECURITE SOCIALE

- Connaître les bases de la réglementation applicable aux grues mobiles,
- Connaître les documents à présenter lors des contrôles
- Connaître les rôles et responsabilités des différents organismes de prévention (OPPBTP...).
- Rôles et responsabilités (chef de chantier, conducteur, élingueur...).

CLASSIFICATION ET TECHNOLOGIES

- Connaître les principaux types de grues mobiles,
- Connaître les caractéristiques principales (principaux composants, différents organismes).
- Connaître le fonctionnement des organes de service, des dispositifs de sécurité.

SECURITE

- Connaître les principaux risques (chute de la charge, renversement, heurts...)
- Connaître les risques particuliers
- Règles de conduite, de circulation, de stationnement (intérieur/extérieur de l'entreprise),
- Informations données par la lecture de la plaque de charge, abaque, tableau, les aides à la conduite
- Règles de stabilité (appuis, évaluation des charges, conditions d'équilibre, les règles d'élingage).
- Connaître les distances de sécurité avec les conducteurs électriques.

EVALUATION PRATIQUE CONFORMEMENT A LA RECOMMANDATION R483 DE LA CNAMTS

RECYCLAGE PRECONISE TOUS LES 5 ANS SAUF SI CHANGEMENT POSTE, ENGIN, RISQUES.

Informations complémentaires : Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation, équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscription, merci de nous contacter : Tél. 05 59 71 26 90 ou par courriel contact@pacsecurite.fr.